

Actualité

Michelle Obama bien plus populaire que son mari. 69% d'opinions favorables pour elle, 56% pour lui

FISCALITÉ PROPRIÉTÉS À L'ÉTRANGER

La nouvelle arme fatale du fisc

Dès 2014, les pays européens échangeront toutes leurs données sur les biens à l'étranger

b Mauvaise nouvelle pour les résidents belges qui possèdent une propriété à l'étranger. Dès le 1^{er} janvier 2014, les États de l'Union européenne s'échangeront leurs informations sur vos biens placés dans un autre pays.

Inutile d'essayer de cacher vos biens à l'étranger. Dans quelques mois, tous les services fiscaux des États membres de l'Union européenne s'échangeront toutes les données sur vos biens: pensions, revenus professionnels, produits d'assurance et, bien entendu, les propriétés et revenus de biens immobiliers. "Chaque pays devra choisir trois secteurs sur les cinq proposés, mais il est certain que les biens immobiliers s'y trouveront pour les pays où les Belges ont acheté le plus souvent une seconde résidence, comme l'Espagne ou l'Italie", commente l'avocat fiscaliste Thierry Afschrift.

UNE RÉPONSE RAPIDE

Le calendrier est déjà fixé dans une directive européenne récente: la mesure entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014 mais les États membres, dont la Belgique, doivent boucler tout le dossier (faire voter la loi et mettre en place le système admi-



Le fisc belge n'ignorera bientôt plus rien des biens achetés par les contribuables dans d'autres États.

nistratif et informatique) pour le 1^{er} janvier 2013. À l'heure actuelle, seule la France échange avec la Belgique les informations concernant les propriétés des ressortissants belges dans l'Hexagone. "Un système

peu archaïque, une disquette arrive une fois par an Belgique avec les données", souligne Thierry Afschrift. Mais le nouveau système prévu par l'Union européenne sera plus moderne et beaucoup plus ra-

pide: les données demandées seront transmises au moins une fois par an et au plus tard six mois après la fin de l'exercice fiscal. Concrètement, cette nouvelle mesure peut avoir un impact direct

sur le contribuable belge. Par exemple, que risque un ressortissant belge qui possède une maison en Espagne? "La double imposition sur un même bien dans deux pays différents n'est pas autorisée, donc il ne risque pas de payer deux fois", sou-

CELA RISQUE DE FAIRE MONTER LES TRANCHES D'IMPOSITION

ligne Thierry Afschrift. "Par contre, le fisc belge tiendra compte de la valeur des biens se trouvant à l'étranger pour calculer sa tranche d'imposition, ce qui risque de faire grimper votre taux", poursuit-il.

CHASSE À L'ARGENT NOIR

Enfin, ce grand cadastre européen des biens immobilier permettra aussi aux États de traquer plus facilement l'argent au noir et le blanchiment d'argent en général. "Le fisc pourrait très bien vous demander l'origine des fonds qui vous ont permis d'acheter un bien à l'étranger s'il estime que les revenus déclarés ne sont pas assez élevés pour justifier pareil investissement", souligne Thierry Afschrift.

DEMETRIO SCAGLIOLA

Logements: bon pour chasser les fraudeurs

I Du côté du logement social, on attend avec impatience la mise en place du cadastre européen des biens. Car il permettra de lutter contre les locataires qui sont propriétaires d'un bien à l'étranger. Or, il est absolument interdit pour un propriétaire d'obtenir un logement social. Et traquer les fraudeurs n'est pas simple. "Désormais, nous avons un logiciel qui nous permet d'avoir une réponse du cadastre en un mois. On a déjà démasqué des gens qui ont dû quitter le logement", souligne Fadel Azzouzi, directeur gérant à la Carolorégienne. Mais cela ne concerne que le territoire belge. Impossible pour les biens situés à l'étranger. "On n'est pas satisfait de la situation, on y travaille", souligne la porte-parole du ministre wallon Jean-Marc Nollet (Ecolo). C'est encore plus compliqué pour les locataires qui posséderaient des propriétés hors de l'Europe. "Et pourtant, cela existe, si l'on en croit ce qui se dit dans les logements sociaux", souligne le député Claude Eerdeken (PS).

SANTÉ LE CHIFFRE QUI INTERPELLE

Un million de Belges sous antidépresseurs

b Avec le retour de la pluie et du froid, de nombreux Belges mangent plus de chocolat et de boissons chaudes. D'autres, inquiets de voir un hiver très long devant eux, perdent petit à petit le moral. Fini le soleil...bonjour la dépression! Un phénomène qui est accentué par cette longue période de crise que nous connaissons. Plus d'un million de Belges consomment des antidépresseurs. La probabilité de dépression au cours d'une vie est de 15 à 17 %, ce qui signifie qu'actuellement environ 1.700.000 des Belges sont passés ou passeront par une phase dépressive.

Chez les adultes en Belgique, la prévalence de la dépression estimée entre 5 % et 8 %. Par ailleurs, on estime que la dépression est deux à trois fois plus fréquente

chez les personnes atteintes de diabète par rapport aux personnes non diabétiques.

Est-ce normal? Est-ce indispensable de prendre de tels médicaments? Seul votre médecin peut en mesurer la pertinence face à votre problème de santé. Toutefois, la première inquiétude que l'on peut avoir se situe au niveau de l'incroyable progression des chiffres!

En 1994, 3,1 millions de boîtes d'antidépresseurs ont été vendues. En 2004, on était passé à 7,1 millions. La prescription est passée de 109 millions à 199 millions de doses journalières.

Ce n'est pas tout! Entre 2002 et 2010, la délivrance des antidépresseurs a encore augmenté (+57,6 %). En 2011, les ventes de "doses journalières définies"



La dépression, un mal très répandu.

DENIS GAUVAIN

d'antidépresseurs étaient une nouvelle fois en hausse de 4,3 % pour atteindre 284 millions de doses.

LES FEMMES D'ABORD

Mais qui prend ces antidépresseurs? Deux fois plus de femmes que d'hommes. L'usage augmente également avec l'âge. Il est plus important chez les 65-74 ans et les plus de 75 ans. La dernière étude

dans les maisons de repos a montré que 43,2 % des résidents en maison de repos ont consommé des antidépresseurs pendant au moins 30 jours. La dépression est-ce à vie? Dans 40 à 50 % des cas, la dépression ne se reproduira plus. Le patient ne subira jamais de rechute. Dans 50 à 60 % des cas, il y aura une ou plusieurs rechutes. «

P.L.

TENDANCE NOUVELLE

Le dimanche, se marier coûte moins cher

b Le samedi est un jour prisé par tous les couples en quête de salle et autre domaine pour fêter leur union. Et comme on le sait, les places sont chères. Trop chères, parfois.

Crise oblige, certains se tournent vers d'autres alternatives horaires. Selon des chiffres fournis par le site Mariages.be, plus grand "portail" du mariage en Belgique francophone, le dimanche est de plus en plus prisé par les futurs mariés. En 2012, ils étaient le double de 2011 et même de 2009 à faire ce choix.

Pourquoi? "Les raisons sont d'abord financières puis religieuses", explique Valérie Pels, organisatrice d'événements. Après quelques coups de sonde, il apparaît que les prix de location entre un samedi et un dimanche peuvent facilement passer du simple au double. Le constat est le même pour les jours de semaine. "Or, nous constatons que les bud-

gets que les couples consacrent à leur union sont de plus en plus réduits", poursuit-elle. "Il y a deux ans, la majorité des demandes qui m'étaient adressées avoisinaient les 20.000 euros. Aujourd'hui, cela tourne davantage autour des 10.000 ou 15.000 euros. Une conséquence de la crise? Peut-être."

Pour cette spécialité, les priorités ne sont plus les mêmes qu'avant. Ce que les mariés veulent, c'est que leurs invités passent du bon temps et mangent bien. Si le menu 5 services doit passer à 3 services, tant pis.

"Enfin, il faut noter que de moins en moins de catholiques passent à l'étape du mariage", termine Valérie Pels. "Une tendance qui ne se vérifie pas du côté des personnes de confession juive, qui continuent toujours autant à remplir les salles de réceptions le dimanche, jour traditionnel de mariage." «

J.D.

FRANCE IL SORT ENFIN DU SILENCE

DSK: "Qu'on me laisse tranquille!"

b Dominique Strauss-Kahn demande qu'on le "laisse tranquille". Dans un entretien au "Point" daté du 11 octobre, l'ancien directeur général du FMI donne sa première interview depuis son apparition au 20h de TF1 en septembre dernier. "Jenesupporte plus qu'on s'arrange le droit d'abuser de ma situation et des enquêtes judiciaires qui me visent - à tort - pour balafner ma vie privée et en livrer aux quatre vents des lambeaux, réels ou inventés", s'insurge l'ancien ministre socialiste. DSK rappelle qu'il n'a "plus de responsabilités publiques" et n'a "jamais été condamné" ni en France ni à l'étranger. "Par conséquent, rien

ne justifie que je sois devenu l'objet d'une traque médiatique, qui, certains jours, finit par ressembler à une chasse à l'homme", insiste-t-il. "J'ai longtemps pensé que je pouvais mener ma vie personnelle comme je l'entends sans incidence sur l'exercice de mes responsabilités. Y compris des comportements libres entre adultes consentants", enchaîne DSK.

"C'EST ABSURDE"

Sur l'affaire du Carlton de Lille - où DSK affirme n'avoir "jamais mis les pieds" - il raconte: "La réalité, c'est qu'un de mes copains organisait des soirées auxquelles j'ai participé. Comme il y avait des prosti-



DSK se pose en victime. I AFP

tuées, me voilà accusé d'avoir conçu un réseau de prostitution à mon service, donc d'être proxénète - c'est aussi artificiel qu'absurde... Il répète qu'il ignorait "que ces femmes étaient payées pour être là". Sur l'affaire du Sofitel, explique que "les contraintes du procès civil m'empêchent de dire ma vérité". Dominique Strauss-Kahn est mis en examen notamment pour "proxénétisme aggravé en bande organisée" dans l'affaire dite du Carlton. Les avocats de l'ex-directeur général du Fonds monétaire international (FMI) ont demandé à la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Douai d'annuler la mise en examen de leur client. La cour d'appel de Douai doit rendre le 28 novembre sa décision. Aux États-Unis, les poursuites pour tentative de viol ont été abandonnées en août 2011 en raison du manque de fiabilité de son accusatrice Nafissatou Diallo. Mais la femme de chambre du Sofitel de Manhattan a porté plainte au civil. «

SIBÉRIE TENTATIVE DE RÉACCLIMATATION RATÉE

Les grues de Poutine restent clouées au sol

b En septembre, le président russe Vladimir Poutine, dans l'un de ces grands shows médiatiques dont il a le secret, prenait les commandes d'un décollage pour accompagner des jeunes grues de Sibérie nées en captivité sur les terres qui furent celles de leurs ancêtres. But de l'opération: apprendre à ces échassiers menacés à retrouver les chemins de migration qui doivent les emmener passer l'hiver sous des cieux plus cléments. Hélas, malgré le coup de pouce présidentiel, force des constater que l'opération est un flop. Les premières neiges sont tombées sur la Sibérie, incitant les échassiers à prendre leur envol vers les Sud. Les grues cendrées, qui fréquentent

les mêmes territoires que leurs collègues de Sibérie, n'ont fait ni une ni deux: elles ont bouclé leurs bagages en deux temps trois mouvements et ont pris leur envol. Sous l'œil médusé des malheureuses grues de Sibérie qui les ont regardé partir sans déployer leurs ailes si non, peut-être, pour leur faire un petit signe d'adieu. Qu'on se rassure, les petites grues de Sibérie ne mourront pas de froid. Elles ont été rapatriées par avion dans la réserve protégée qui les a vu naître. Explication de cet échec elles n'auraient pas eu assez de temps pour s'acclimater. Espérons que l'an prochain, leur ami le président pourra se libérer plus tôt... «